

Commune de VILLARD-SUR-DORON

Conseil Municipal du Jeudi 22 janvier 2009 à 20 heures

Présents: Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, André PALLA.

Absent: Hélène DURAND (pouvoir à Emmanuel HUGUET, Christelle PERSONNAZ (pouvoir à André PALLA).

Secrétaire de Séance: Xavier HERPIN

Monsieur le Maire présente les félicitations du Conseil municipal à Xavier et Sylvette HERPIN pour l'arrivée dans leur foyer de la petite Rose à qui il souhaite la bienvenue à Villard.

Il informe le Conseil de la naissance de Colin, fils d'Hélène DURAND et Yann PAITREAUD et présente également toutes les félicitations aux heureux parents.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu et les délibérations du Conseil Municipal du 11 décembre 2008.

Présentation du bilan énergétique de la Commune par Hervé RYCHTARICK

La commune est au dessus des ratios nationaux et de la moyenne des communes d'Alysère, cela peut s'expliquer par l'altitude de 712 m, toutefois le budget communal lié à l'énergie est en diminution par rapport aux années précédentes grâce à une baisse des consommations et malgré une hausse du coût des énergies. Chaque bâtiment communal a été diagnostiqué, le service technique a effectué un remarquable travail de recensement des installations liées à l'énergie, toutefois il serait utile que ces informations soient centralisées sur informatique afin de maintenir leur mise à jour.

Les bâtiments communaux sont actuellement chauffés par des chaufferies fioul relativement anciennes. La disposition des bâtiments au chef lieu permettrait de réaliser un réseau de chaleur et de l'alimenter grâce à une chaudière automatique bois.

En ce qui concerne l'éclairage public, les consommations sont stables, toutefois il serait intéressant de faire le point sur le type de lampe du parc actuel et de remplacer systématiquement les ballons fluo par les lampes sodium haute pression.

Intervention de Madame MARSTEAU, maître E dans le canton de Beaufort dont le poste risque d'être supprimé à la rentrée 2009-2010.

Un courrier a été adressé à l'inspectrice d'académie par le Président de la Communauté de Communes du Beaufortain et signé par l'ensemble des Maires du canton afin d'exprimer leur mécontentement sur cette suppression.

Point 1 - Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie.

La communauté de Communes du Beaufortain ayant signé une convention pour l'ensemble du canton le 15 juin 2001 et acquittant une adhésion annuelle sur la base de la population cantonale, il n'est pas nécessaire de souscrire une adhésion au titre de la commune de Villard sur Doron. La commune pourra cependant faire appel, par l'intermédiaire de l'architecte consultant aux conseils du CAUE pour le projet de réaménagement de la place de l'église.

Point 2 - Transporten ambulance

La délibération n° 08-78 est annulée. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la nouvelle grille tarifaire proposée par SAVOIE AMBULANCES et notamment le forfait F relatif au transport du bas des pistes des Saisies vers l'hôpital d'Albertville via un cabinet médical des Saisies.

Point 3 - Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de l'église.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le principe de faire appel à un architecte sur ce projet. Le cahier des charges sera préparé en coordination avec l'architecte consultant et le service du TDL d'Ugine.

Point 4 - Lancement d'une consultation d'un cabinet d'Urbanisme pour l'aménagement de Bisanne 1500.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le recours à un cabinet d'urbanisme pour approfondir la réflexion de la commission Bisanne 1500 sur le seuil de développement à respecter tant au point de vue économique, écologique, touristique et sur les aménagements à créer en tenant compte de l'existant.
La commission Bisanne 1500 avec le soutien du CAUE et du TDL préparera le cahier des charges pour la consultation.

Point 5 - Désignation de délégués aux commissions de la Communauté de Communes du Beaufortain

A l'unanimité le conseil municipal désigne :

- M. Jean-Paul HENRIOUX à la commission bâtiment
- M. Cédric MEILLEUR à la commission cours d'eau environnement

Point 6 - Prévisions Budgétaires

M. le Maire demande à chaque commission de préparer rapidement un chiffrage des actions qu'elle souhaite entreprendre en 2009. La commission Finances établit une prospective à 5 ans.

Point 7 - Composition de la commission de recrutement d'un technicien territorial

La commission de recrutement se réunira le 16 février prochain. Elle est composée de

- Emmanuel HUGUET
- Thierry RANGONE (Directeur des services techniques de la CCB)
- Bruno MEILLEUR
- Xavier HERPIN
- André PALLA
- Marie-Hélène BOUDGHENE (secrétaire de mairie)

Questions diverses

- **Déclaration d'intention d'aliéner** concernant les parcelles Section C 1306-1314-1317-3548-3550-3552 au lieu dit Les Echères. A l'unanimité, le conseil municipal renonce au droit de préemption sur ces parcelles.
- **Présentation du nouveau logotype de la commune** réalisé par l'agence Pierre de Lune :
A l'unanimité le conseil municipal approuve les modèles présentés. Patricia PALLUEL BLANC confirme l'accord à la graphiste responsable du projet.
- **Information sur l'Office du Tourisme des Saisies** : projet d'une montgolfière sans le nom des villages de Hauteluze et de Villard sur Doron. Une réflexion s'engage sur la pertinence de ce moyen de promotion et sur son coût d'acquisition et de fonctionnement.
- **Information sur l'appel d'offres** dans le cadre du groupement de commande pour les travaux d'AEP et d'assainissement aux Dévies : une réunion aura lieu le jeudi 29 janvier à 14 h avec SCERCL dans les locaux de la CCB;
- **Information sur la législation en matière de brûlage des déchets verts**. Arrêté préfectoral n°2004/191 du 13 juillet 2004 et rappel de l'article L 322-1 du code forestier.
- **Réunion d'information avec la Présidente du SIVOM** des Saisies le 06 février 2009 sur les nouveaux statuts
- **Informations sur les projets fonciers du SIVOM** : programme BELLAVAU et BELEMBRA VVF
- **Circuit des cars des Dévies** : la modification a été apportée par le conseil général en raison d'un nombre trop important d'élèves les lundis et vendredis. Le ramassage ne peut pas être transféré sur le circuit du Mont car il s'agit d'un marché et d'un prestataire différent.

La Prochain Conseil municipal le jeudi 26 février 2009 à 20 h 00

Le Maire,
Emmanuel HUGUET